Stages

La Ville du Blanc-Mesnil accueille des élèves et étudiants souhaitant effectuer un stage dans le cadre de leur cursus scolaire et universitaire.

La demande de stage

Toute demande de stage (composée d'une lettre de motivation et d'un CV) doit être adressée au minimum un mois et demi avant le début du stage.

Elle doit indiquer :

- Les dates du stage
- L'établissement scolaire concerné
- Le diplôme préparé
- Les objectifs à atteindre en termes de formation

La demande de stage peut s'effectuer de plusieurs façons :

- par courrier envoyé à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil

- par courriel :

  stage@blancmesnil.fr pour les demandes des élèves issus du secondaire (collège et lycées)

  recrutement@blancmesnil.fr pour toute autre demande

- en main propre : en remettant les documents directement à la **Direction de la jeunesse**

La réponse

Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

Si la réponse est positive, les conventions de stage doivent parvenir à la **Direction de la Jeunesse**, 2 semaines avant le début du stage, signées par l'élève, son responsable légal et si possible par le chef d'établissement.

Un courrier d'acceptation accompagnant les conventions signées de Monsieur le Maire sera remis au stagiaire. Il devra ensuite se rapprocher du Responsable du service d'accueil afin de définir les modalités du stage.

Contact

Direction de la Jeunesse

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 71 82 00 99
Courriel

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.